EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL DU SIVU DES ORMEAUX

Délibération n° 2025-006

Budget 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-deux mars à neuf heures, le comité syndical à vocation unique « SIVU des Ormeaux » dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie de PIGNY, siège du syndicat, sous la présidence de Monsieur Christian MANCION.

Inscrits : 9
Présents : 8
Votants : 8

Date de la convocation : 12 mars 2025

Présents : Christian MANCION, Patrick PARFAIT, Éric COLLIN, Mickaël GENESTE, Patrick RICHARD, Jean-Luc LEGER, Cyril GRILO, Jean-Luc VELTZ

Absente : Nadine EUDE-COULON

Secrétaire : Mickaël GENESTE

Le Président présente au comité syndical le budget 2025 du syndicat :

Fonctionnement
Dépenses : 45 000 € Recettes : 45 000 €

Investissement
Dépenses : 17 435,02 € Recettes : 17 435,02 €

Le budget 2025 du SIVU est voté par 8 voix.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie, 45 057 Orléans) ou par l'application Télérecours : https://citoyens.telerecours.fr

Le Secrétaire de séance, Le Président,

Mickaël GENESTE Christian MANCION

Certifié exécutoire le
Reçu en Préfecture le
Publié sur site https://pigny.fr le